



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au chalet communautaire, lundi le 4 octobre 2021 à 19h30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-169-21

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité

RS-170-21

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Linda Levesque

que le procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2021 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30-09-2021 de 50,569.24 au compte courant et de 35.82\$ au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question

RS-171-21

Approbation des comptes

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

1.	Actuel-Conseil : Honoraire visite de chantier	1,552.17
2.	Atelier 5 : Honoraire agrandissement	3 976.25
3.	Bell : Internet garage, municipalité, caserne	129.45
4.	Bell Mobilité : Cellulaires)	41.40
5.	BMR : Fournitures camping, peinture	180.45
6.	Carrefour du Camion : Pièces camion 2013-2019	266.18
7.	Coopérative Pétrolière : Gaz tracteur et camion	1 128.27
8.	Construction Unic : Agrandissement complexe	45,801.51
9.	Englobe : Surveillance de chantier	103.48
10.	Épicerie des 4sous : Eau, lait	24.06



No de résolution
ou annotation

11.	Excavation Gilles Patoine : sable salé coin ch. Du Détour	16,100.40
12.	Excavation Tanguay : voyage pierre conc.	22.85
13.	Hydro-Québec : Complexe, panneau publicitaire	270.48
14.	Livraison ML : Transports	26.55
15.	Northwest Tires : pneus cloues pose, balancement	984.19
16.	Peterbilt Atlantic : batterie, miroir	389.05
17.	Pétrole Jacques Larochelle : Diesel	3,793.11
18.	Petite caisse : Frais de poste, Informateur, Timbres	958.40
19.	Place du Travailleur : Vêtement Luc, Steve Steven T	470.13
20.	Entreprise Rémi Charest	3,207.80
21.	Joseph Dumont tamisé MG-20	1,163.41
22.	Oxygaz	19.50
23.	Boivin & Gauvin	287.44
24.	Robitaille Équipement peigne plat, lame,	3,147.15
25.	Équipement SMS	3,451.69
26.	Étienne Moreau (chaudière plancher)	50.00
27.	Buropro citation fourniture de bureau	299.93
28.	Les éditions juridiques	206.50
29.	Alain Beaulieu	1,167.02
30.	Électronique Mercier	261.73
31.	Mécanique Générale Soudure JPG	275.60
32.	L'Arsenal fourniture pompier	1,020.41
33.	Témis Chrysler	342.17
34.	Brandt	273.54
35.	Service Kopliab facturation de copies	116.22
36.	Infotech (implantation de version)	34.49
37.	Pieces Témis (pièce, fourniture)	82.13
38.	Mon buro (copies facturable)	72.27
39.	Bureau de publication (avis de mutation)	10.00
40.	Transport Rivière-du-Loup; transport analyse d'eau	11.16
		91,818.54
41.	APSAM; formation signaleur	390.00
42.	Guy Mroin; cartouche pour chantepleur	63.24
43.	Ville-Dégelis; contribution formation aquatique	200.00
		<u>653.24</u>
		92,471.78

RS-172-21

Adoption de la mise à jour de la politique municipalité amie des Aînés et familiale

Il est proposé Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte la mise à jour de la
politique municipalité amie des Aînés et familiale.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des prévisions budgétaires de la RIDT pour 2022

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata démontrant des revenus et des dépenses de 5,959,854 \$.

Adoptée à l'unanimité

Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

Une somme de 75,000 \$ est consentie par ce programme pour l'amélioration des bâtiments municipaux.

Le Conseil est d'avis que nous devrions investir cet argent au poste incendie étant donné le manque d'espace depuis l'achat du camion-citerne. Il faudra faire un plan préliminaire pour l'agrandissement dudit poste et faire une analyse des besoins en fonction des obligations réglementaires.

RS-174-21

Engagement d'un professionnel pour les plans préliminaires

Le Conseil est d'avis de négocier avec un professionnel (architecte) pour la réalisation d'un plan préliminaire pour l'agrandissement du poste incendie. Mme Marie-Ève Chouinard n'ayant pas été rejoint et Mme Mélissa Cloutier ne réalisant des plans que pour le résidentiel.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington mandate le directeur général pour trouver un professionnel pour réaliser des plans préliminaire pour l'agrandissement du poste incendie.

Adoptée à l'unanimité

RS-175-21

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

*Attendu qu'*en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;



No de résolution
ou annotation

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Packington désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Packington prévoit la formation de 1 pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Temiscouata en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé Jules Soucy
et résolu

de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ce pompier dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Temiscouata.

Adoptée à l'unanimité

RS-176-21

Modification RS-161-21 : Club Quad demande d'autorisation à la CPTAQ

Il est proposé par Jean Noël Moreau
et résolu

que le Conseil modifie la résolution 161-21 afin d'ajouter au 1^{er} paragraphe de ladite résolution le lot 31 rang V1 du canton Packington (ancien cadastre avant la rénovation). Le 1^{er} paragraphe se lirait comme suit :

«Le Club Quad demande l'autorisation à la CPTAQ pour obtenir l'autorisation de circuler sur un sentier situé sur les lots 29, 30 et 31 du rang V1, du canton Packington (ancien cadastre avant la rénovation), appartenant au Gouvernement du Québec, pour la pratique du VTT. Ce projet s'inscrit dans un projet de relié les municipalités de Packington, St-Marc-du-Lac-Long et St-Eusèbe »

Que le directeur général modifiera l'accusé de réception du dossier en y ajoutant l'ancien lot 31 rang 6, canton Packington

Adoptée à l'unanimité

RS-177-21

TECQ 2019-2023 : Rapport des travaux 2021 et priorisation pour la nouvelle enveloppe

Le Directeur général donne un compte-rendu des dépenses réalisées cette été concernant les travaux prévus sur la TECQ 2019-2023 à savoir

Travaux de Pulvo	30,776.32 \$
Travaux de traitement de surface	232,341.84 \$
Travaux Evelife (MacAphalt)	99,458.77 \$
Travaux en régie sauf Rte Lac-Jerry (5 ^e Rg Sud, 6 ^e Rang)	44,613.26 \$
Total	407,190.19 \$
Solde disponible sur la première tranche	291,156.00 \$
Nouvelle enveloppe	175,721.00 \$
Solde à programmer dans la planification	59,686.81 \$



Après délibération,
il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte le rapport déposé par le directeur général. Il est en accord de prendre 115,000 \$ de la nouvelle enveloppe pour combler le manque à gagner et le solde à même le budget d'opération courant.

Que le Conseil payera à même son budget la somme de 1,034.19, qu'il prendra le solde de l'enveloppe de 291,156 \$ et 115,000 \$ pour faire le total des dépenses réalisées en 2021.

Adoptée à l'unanimité

RS-178-21

TECH 20109-2023 (version 5)

Attendu que :

- La municipalité de Packington a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version no 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux version n° 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés vérifiables et reflète les prévisions de coût des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

PAVL-PPA-CE : Rue Principale

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide à la voirie local, volet projet particulier d'amélioration dans l'enveloppe circonscription électorale;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les dépenses d'un montant de 28,585,96 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

RS-180-21

PAVL-PPA-ES : Route du Lac-Jerry

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide à la voirie local, volet projet particulier d'amélioration dans l'enveloppe projets d'envergure ou supramunicipaux;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les dépenses d'un montant de 43,480,82 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

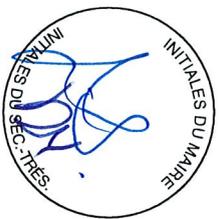
Adoptée à l'unanimité

RS-181-21

Rapport travaux Petit 4^e Rang, 5^e Rang Nord, chemin du Lac-à-la-Puce et la Route Hélène

Le Directeur général présente le rapport des travaux réalisés sur le Petit 4^e Rang, 5^e Rang Nord, chemin du Lac-à-la-Puce et la Route Hélène. Des travaux de rechargement ont été effectués sur chacun de ses routes pour un montant de 56,661,88\$

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu



No de résolution
RS-182-21

que le Conseil a pris connaissance du rapport de réalisation des travaux de rechargement et que ses travaux ont été payé à même le budget d'opération courant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

Rapport travaux Route Hélène, 8^e et 9^e Rang Nord et la route de la Seigneurie

Le Directeur général présente le rapport des travaux réalisés sur la Route Hélène, 8^e et 9^e Rang Nord et la route de la Seigneurie. Des travaux de rechargement ont été effectués sur chacun de ses routes pour un montant de 20,931.91 \$

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil a pris connaissance du rapport de réalisation des travaux de rechargement et que ses travaux ont été payé à même le budget d'opération courant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-183-21

Rapport des coûts de confection des abrasifs 2021-2022

Le Directeur général dépose le rapport de confection des abrasifs pour la prochaine saison hivernale 2021-2022, Le coût à la tonne est de 16.31 \$ pour une dépense totale de 32,780.68\$ pour 2010 tonnes

Après délibération,
il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport. Que le Conseil demande au ministre des Transports si la signalisation pour le chemin à contrat soit considérée comme une route Verte pour sa gestion des abrasifs sur cette route.

Adoptée à l'unanimité

RS-184-21

Résolution aux fins de la déclaration (article 115.8 de la loi sur la qualité de l'environnement)

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que Denis Moreau, directeur général soit autorisé, au nom de la Municipalité de Packington à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement

Adoptée à l'unanimité

RS-185-21

Projet de sentiers de vélo de montagne phases I II

Considérant que la Ville de Dégelis a amorcé des démarches visant le développement d'un réseau de sentiers de vélo de montagne ;



No de résolution
ou annotation

Considérant que la mise en place de ce projet est le résultat d'une collaboration entre la Ville de Dégelis et des citoyens intéressés par la pratique de ce sport;

Considérant que la municipalité de Packington voit un intérêt pour ses citoyens à la réalisation de ce projet qui permettrait de bonifier l'offre de services récréotouristiques;

Considérant que ce projet a un potentiel d'entraînement élevé et qu'il favorisera le développement de la pratique de ce nouveau sport dans notre région;

Considérant que le développement de l'offre cycliste est une priorité régionale au Témiscouata;

Considérant que le coût du projet pour les deux premières phases est évalué à 82 768,10 \$;

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que la Municipalité de Packington appuie la Ville de Dégelis dans ses démarches pour obtenir d'une aide financière du Fonds régions et ruralité de la MRC de Témiscouata afin de soutenir la réalisation de ce projet.

RS-186-21

Autorisation immatriculation

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise Denis Moreau, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Packington tous documents pour l'enregistrement et l'immatriculation des véhicules et autres équipements de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-187-21

CPTAQ : Demande d'autorisation aliénation du lot 4 855 141

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
Et résolu

que le règlement de zonage de la municipalité est concordant avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC de Témiscouata.

Que le projet est conforme au règlement de zonage de la municipalité.

Que le lot 4 855 141 n'est pas desservi par un service d'aqueduc et d'égout sanitaire.

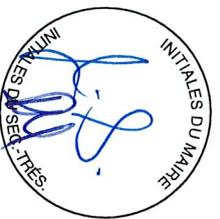
Que le projet vise à vendre ce lot à un agriculteur pour lui permettre d'accroître sa production de de s'assurer de nourrir ses bêtes.

Adoptée à l'unanimité

RS-188-21

Centre de prévention du suicide du KRRTB : Membre de soutien

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu



No de résolution
RS-1899-21

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte de devenir membre de soutien du Centre de prévention du suicide du KRRTB pour un montant de 10 \$.

Adoptée à l'unanimité

Félicitations

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

de féliciter M. Émilien Beaulieu pour son implication au sein de la municipalité de Packington depuis 26 ans, soit de 1983 à 1997 et de 2009 à 2021.

Adoptée à l'unanimité

Suivi des travaux au chalet communautaire

M. Patrick Michaud informe les membres du conseil qu'il y aura une réunion de chantier ce mardi et qu'il y aura des discussions concernant quelques extra au contrat. En règle générale le projet ne progresse pas très rapidement. L'entrepreneur pense pourvoir livrer le bâtiment d'ici la fin de novembre. Cependant la ventilation est prévue seulement en décembre.

Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire fait un court résumé du congrès de la FQM qu'il a participé à la fin du mois de septembre à Québec.

Période de questions

Aucune question du public si ce n'est que des félicitations à M. le maire pour son implication dans sa municipalité.

Levée de l'assemblée

À 21h55, Mme Linda Levesque propose la levée de l'assemblée